



2ème  
édition

## Le Règlement intérieur



Label Tinkisso Record  
Festival des Arts de Guinée  
2ème édition



\*\*\*LABEL TINKISSO RECORD\*\*\*  
« CREATEUR DE STAR »



# Le Règlement intérieur du FESTARGUI

## Préambule

Le Festival des Arts de Guinée (FESTSARGUI) est un outil de développement du tourisme culturel, son organisation bénéficie d'une stratégie coordonnée entre acteurs du tourisme et de la culture... Notre But est de promouvoir le patrimoine matériel et immatériel Guinéen par des événements culturels à dimension internationale en tant que nouveau facteur de développement socio-économique de Dabola et de ses huit (8) sous-préfectures.

Le présent règlement intérieur définit la dénomination, la forme, la durée, le lieu, les objectifs, la composition, le fonctionnement et les affiliations des personnes ayant la charge de son organisation sous la tutelle du Label Tinkisso Record qui en est le concepteur et le producteur.

## CHAPITRE I : DENOMINATION – FORME - OBJECTIF

### **Article1 : Dénomination**

Cette organisation à la fois culturelle, artistique, scientifique, intergénérationnelle prend la dénomination de : **Festival des Arts de Guinée** et en sigle **FESTARGUI**.

### **Article2 : Forme**

FESTARGUI est un évènement annuel apolitique, lucratif, culturel et artistique organisé par le label Tinkisso Record dans la préfecture de DABOLA, centre géographique de la Guinée.

### **Article3 : Durée et lieu**

Les activités du festival s'étendra sur une période de dix (10) jours allant du 23 décembre au 01 janvier de chaque année .Il sera possible d'organiser le carnaval le 22 décembre selon le chronogramme sur proposition de la Direction Générale du Label Tinkisso Record et après validation à la majorité absolue par l'Assemblée Générale du conseil d'administration du FESTARGUI.

### **Article 4 : Objectif**

#### **Objectif général :**

Faire de la préfecture de Dabola une destination touristique en contribuant à l'animation culturelle, la valorisation et la promotion des œuvres d'arts et les productions agricoles et artisanales de la préfecture en particulier et de la Guinée en générale.

#### **Objectifs spécifiques :**

- ✓ Faire des expositions et ventes des objets d'arts, des produits artisanaux et agricoles ;
- ✓ Organiser des spectacles vivants avec des artistes professionnel et amateurs.
- ✓ Regrouper toutes les générations autour de l'art sur toutes ses formes traditionnelles et modernes ;
- ✓ Organiser une série de formation sur des thèmes d'actualités ou d'intérêt général
- ✓ Organiser des excursions touristiques sur les sites de Dabola et ses huit(8) sous-préfectures;
- ✓ Organiser des activités sportives.

### **Article 6 : Conditions de participation**

Toutes personnes âgée de 16 à 77 Ans, sans distinction de sexe, de religion et d'ethnie peut faire partie de l'une des commissions d'organisation du FESTARGUI dans les conditions suivantes :

- a) - Etre choisis par la direction du Label Tinkisso Record pour une tache déterminer selon des compétences avérées (conseillé, officiel, bénévole, salarié ...)
- b) - Remplir et signer le formulaire d'inscription mise en ligne sur le site [www.tinkissorecord.com](http://www.tinkissorecord.com) ou disponible au siège du le Label Tinkisso Record qui se chargera de valider la demande ou non.

NB : Toutes personnes (bénévole, salarie, Artiste, technicien, agent de sécurité ...) quel que soit son appartenance à un groupe de travail, sera soumis au remplissage d'un formulaire et à sa signature .Ce formulaire fera office d'un protocole définissant la nature, les domaines de compétences, les limites, les avantages du service accompli...

## CHAPITRE II : COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

### Article 5 : Composition

FESTARGUI présente la composition suivante :

- Une Direction Générale ;
- Un Comité d'Organisation
- Des Commissions Techniques
- Les Membres d'honneur

### Article 6 : Fonctionnement

#### DIRECTION GENERALE :

Constitue le bureau mis en place par la direction du label Tinkisso Record pour l'appuyer dans la préparation et l'exécution du FESTARGUI.

Dirigé par un Directeur général et assisté par un Directeur Artistique, un Directeur marketing et Communication, un responsable de la logistique, un Responsable Administratif et Financier et d'un Trésorier.

#### Directeur du Festival :

- Choisi par la Direction générale du label Tinkisso Record, il est le premier responsable du festival
- ✓ Il est cosignataire des sorties de fonds ;
  - ✓ Il veille au bon fonctionnement du festival ;
  - ✓ Il nomme ses assistants et préside le conseil de discipline ;
  - ✓ Assure la coordination des commissions techniques ;
  - ✓ Conclut des accords au nom du label dans le cadre de l'organisation du festival ;
  - ✓ Il est chargé des questions administratives.

#### Directeur artistique :

- Nommé par la Direction du Festival, il est le responsable de la programmation artistique du festival et doit avoir une grande aptitude managériale des artistes.
- ✓ Il a la charge de la négociation des conditions et du cachet des artistes participants
  - ✓ Il programme les jours et heures de passage
  - ✓ Il a la responsabilité de proposer un plateau attractif et au goût des festivaliers
  - ✓ Il veille au confort des artistes pendant leurs séjours
  - ✓ Travaille avec toutes les autres commissions impliquées dans la gestion, l'accueil et l'hébergement des artistes pour se rassurer de leur confort.
  - ✓ Il veille aux traitements de faveur accordés aux vedettes
  - ✓ Il coordonne les répétitions
  - ✓ Il organise le carnaval

#### Directeur Marketing et Communication :

- Nommé par la Direction du Label Tinkisso Record, il doit être un parfait communicant, avoir une bonne aptitude en relation humaine, savoir gérer les conditions extrêmes de stress et avoir une bonne présentation physique. Capable d'élaborer un plan de communication pour une meilleure visibilité du festival
- ✓ Coordonner la recherche de partenaire de communication médias (télé, radio, presse écrite, presse en ligne ...) et hors médias (affichage mains libre, porte à porte, ...).
  - ✓ Il s'occupe de la recherche de sponsors et de partenaires financiers et institutionnels, assure le suivi et évaluation des dossiers de demande de sponsoring, manage les relations entre la direction du FESTARGUI et les éventuels sponsors et partenaire
  - ✓ Il planifie et organise les émissions, interviews et les conférences de presse
  - ✓ Il a la charge d'organiser les séances de formation et des conférences pendant le festival selon le chronogramme établis par la direction du FESTARGUI.

### **Responsable Administratif et Financier**

Nommé par la Directeur du festival, il est le cosignataire de tous les documents comptables, il doit avoir une notion en administration et de comptabilité, il est chargé de tout ce qui concerne la comptabilité et les finances du festival. Il est le seul habilité à faire des encaissements et à exécuter les dépenses ordonnées par la Direction du label Tinkisso Record ou du FESTARGUI.

Il doit pouvoir :

- ✓ Assurer la gestion comptabilité de l'évènement
- ✓ Garder les justificatifs des dépenses effectuées ;
- ✓ Signer les bons de sortie ou de rentrer
- ✓ Tenir un journal de banque et journal de caisse
- ✓ Il ne peut en aucun cas faire des dépenses sans un accord préalable du Directeur.

### **Trésorier:**

Est le gérant et le garant de la liquidité quotidienne du FESTARGUI. Il gère, anticipe et sécurise les flux de trésorerie en veillant à assurer la couverture des besoins financiers, la gestion des flux et des soldes.

- ✓ Il gère les liquidités, encaissements et paiements
- ✓ Il analyse quotidiennement la position financière.
- ✓ Assure le financement des besoins
- ✓ Détermine la position financière en date et en valeur.
- ✓ Contrôle les procédures comptables de gestion des caisses et des remises en cache.
- ✓ Vérifie la véracité des factures et des paiements avant exécution
- ✓ Définir les indicateurs de suivi et mettre en place des procédures de contrôle.

### **Responsable Logistique :**

Ce poste est accordé au responsable de la logistique du label Tinkisso Record, il est le premier responsable de la logistique pour assurer un service adéquat et adapté aux prestations.

- ✓ Il forme et dirige les équipes technique (Sonorisation, lumières, photos, vidéos...);
- ✓ Il évalue la capacité et le suivi des ressources humaines et matérielles mises à disposition pour un résultat optimal.
- ✓ Il gère la qualité d'exploitation de la logistique (Sons, lumières, vidéos, photos..) avec une équipe de professionnel qu'il mettra en place;
- ✓ Il sécurise la logistique avant, pendant et après le temps de son exploitation;
- ✓ Il supervise le transport de la logistique.

### **COMITE D'ORGANISATION :**

- ✓ Il est composé de l'ensemble du personnel administratif et technique du Label Tinkisso Record, des salariés et des bénévoles acceptés pour la circonstance et ayant une responsabilité soit dans la conception ou dans l'exécution du projet.
- ✓ Il est considéré comme l'assemblée générale donc rassemble en son sein tous les responsables des commissions et des sous commissions. Par conséquent il est l'instance de mise en application des propositions et des décisions de la direction Générale du **FESTARGUI**.

### **ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU COMITE D'ORGANISATION DU FESTARGUI**

#### **Assistant du Directeur General du FESTARGUI:**

Il assiste le Directeur dans l'exécution de sa fonction.

Prend les PV de chaque réunion et le compte rendu de chaque rencontre, gère les dossiers administratifs (PV, compte rendu, décharges, proposition des commissions)

Il assure la distribution des documents administratifs et gère le calendrier des rendez-vous et déplacements du Directeur.



**\*\*\*LABEL TINKISSO RECORD\*\*\***  
« CREATEUR DE STAR »



### **Le chargé à la communication :**

Sous la tutelle du Directeur Marketing et communication, il assure la transmission de l'information et la communication au sein d'un « community management » organisée et structurée, dynamique et permanemment connectée aux réseaux web pour la diffusion des infos par les medias ou hors media au grand public.

Il est nommé par le Directeur Marketing et Communication pour :

- ✓ Assurer la visibilité du FESTARGUI, des artistes, des sponsors, partenaires et acteurs participants
- ✓ Assurer l'animation sur les réseaux sociaux et le site internet du Label Tinkisso Record
- ✓ Publier toutes les informations utiles à la préparation et à l'exécution des activités du festival aux membres des commissions.

### **Le Régisseur :**

Règle l'ordre et le temps de passage des artistes sur le podium, planifie la programmation du jours avec le directeur artistique qui est son collaborateur direct.

### **Le Présentateur :**

Gère toute la communication sur le podium, annonces, la publicité, la présentation des artistes ...

### **Responsable de la Sécurité :**

Gère les commissions et sous commissions liées à la sécurisation du festival (sécurité civils, gendarme, police...)

### **Responsable accueille, hébergement et Restauration**

Gère les commissions et sous commissions liées à la l'accueille, l'hébergement et la restauration

### **Responsable commission Mobilisation et Assainissement**

Gère les commissions et sous commissions liées à la mobilisation et l'assainissement

### **Responsable touristique et sportif**

Gère les commissions et sous commissions liées visites touristique et des rencontres sportives.

### **LES COMMISSIONS TECHNIQUES:**

Constitue l'ensemble des commissions et sous commissions exerçant dans un secteur d'activités donné pour l'organisation du FESTARGUI pendant sa phase d'exécution à Dabola. Majoritairement composé de bénévoles ayant remplis et signés avec la mention lu et approuvé le formulaire de bénévolat dans lequel ils s'engagent à mettre ses compétences au service de la bonne organisation du festival moyennant des avantages en nature prédéfinis.

#### **Les commissions techniques regroupent :**

- ✓ **La Commission d'hébergement et ses sous commissions :**  
Se charge de l'accueille et de l'hébergement des invités (Officiels, artistes, musiciens...) et veille à leur confort et bien être pendant leur séjour au FESTARGUI. Elle prend en charge les invités depuis leurs arrivées dans la ville de Dabola, les conduits à l'hôtel ou dans les villas et se rassure de leur bon traitements (boisson, nourriture, l'eau de toilette, moyen de déplacement ...).
- ✓ **La commission de sécurité et ses sous commissions :**  
Composé de personnes responsables et vigilants ayant une grande résistance aux stress et capable de gérer sereinement la foule et les situations difficiles.  
Garant de la sécurité des biens et des personnes pendant les évènementiels. Ils sont les premiers à arriver sur les sites du festival et toujours les derniers à quitter sous les ordres des responsables de la commission.
- ✓ **La commission de restauration et ses commissions**  
Elle s'occupe de la cuisine et de la répartition des repas aux différents destinataires. Elle s'occupe aussi de l'entretien, la sécurité et de la propreté du matériel mise à disposition. Cette commission doit Respecter le maximum d'hygiène afin d'éviter toutes intoxication alimentaire.

- ✓ **La commission d'accueil (Hôtesse)**  
Elle s'occupe de la réception et du confort des officiels et des vedettes pendant le festival. Elle se charge de mettre de l'ambiance sur le site du Festival, anime le carnaval et les tours d'honneur avec les artistes dans la ville pour annoncer leurs arrivées. Elle se compose majoritairement de filles avec une apparence bien soignée car très proche de la scène et des officiels.
- ✓ **La commission d'assainissement**  
Elle veillera à la propreté des sites du festival et ses environs avant, pendant et après les événements pour valoriser l'image de la ville et du festival.
- ✓ **La commission Touristique**  
Elle s'occupe exclusivement de la gestion des visites touristiques et fait des propositions sur les sites à visiter lors des prochaines éditions. Elle travaille directement avec la Direction du Festival.
- ✓ **La commission sportive**  
Elle s'occupe exclusivement de la gestion des activités sportives et fait des propositions sur les activités à mener lors des prochaines éditions. Elle travaille directement avec la Direction du Festival.
- ✓ **La commission à la mobilisation**  
Un groupe de communicants en langue nationale (Malinké, Peuhle, Soussou...) et Français composé de Journaliste, animateurs, DJ, Paroliers, Artistes, Humoristes... pour le passage des informations sur les médias (télé, radio et internet) et hors médias (Carnaval, porte à porte, affichage des banderoles et affiches, distribution des flyers, animation de rue, tour d'honneur...). Elle donne les informations sur les activités qui doivent se dérouler.
- ✓ **La commission billetterie :**  
Sous la tutelle du responsable administratif et financier, son rôle est exclusivement la vente des tickets. Il se présente une heure avant l'heure d'ouverture officielle des portes et arrête la vente au signal du Responsable Administratif et Financier. L'arrêt des ventes des tickets signifie automatiquement la levée du barrage à l'entrée. Les vendeurs seront emmenés immédiatement en lieu sûr pour les décomptes par le Responsable Administratif et Financier en présence du Trésorier. Les vendeurs doivent recevoir leur pourcentage immédiatement après les décomptes et tout manquement lui sera imputé.

#### **LES MEMBRES D'HONNEUR :**

- a) **- L'ambassadeur culturel du FESTARGUI :**  
Ce poste est pour rendre Hommage à une grande icône de la musique Guinéenne ressortissant de Dabola : **Ousmane Kouyaté**. Il est l'ambassadeur culturel à vie, sa contribution financière pour la conception et la réalisation du FESTARGUI n'est pas obligatoire, il est l'un des symboles du festival et doit œuvrer pour vendre l'image de marque de Dabola à travers le FESTARGUI.
- b) **- Les conseillers**  
Des personnes choisies par la direction du FESTARGUI comme personnes ressources servant de médiateur, d'appuis et conseilles sur les stratégies gagnantes. Ils sont sollicités si besoin il y'a pour le règlement des conflits, les sanctions et orientations futures. Ils soutiennent et appuient le Festival auprès des notables et autorités de Dabola et de toutes autres entités contribuant à la pérennisation des acquis du FESTARGUI. Ils sont au nombre de trois(3) et font d'office parti des officiels du Festival. Ils peuvent être reconduits ou remplacés en cas d'empêchement.

#### **Chapitre III : LA QUALITE DE MEMBRE :**

##### **Article 7 : est membre:**

- a)** - Tous les membres du Label Tinkisso Record
- b)** - Toute personne physique ou morale ayant pris connaissance du contenu du projet FESTARGUI et de son règlement intérieur et s'engage volontairement à mettre ses compétences au service d'une commission d'organisation par la signature d'un formulaire d'inscription avec la mention lu et approuvé et dont la candidature serait acceptée par la Direction Générale par un avis favorable.

### Article 8 : La perte de qualité de membre

La qualité de membre du comité d'organisation se perd en cas de:

- ✓ Démission
- ✓ Décès
- ✓ Non-respect des présents statuts et règlements
- ✓ Non acquittement de ses obligations
- ✓ Exclusion par faute grave
- ✓ Tout comportement susceptible de nuire au bon fonctionnement des activités liées à une meilleure organisation du festival.

### Article 9 : Démission

Tout membre est libre de démissionner, la demande de démission devra être adressée au responsable de commission de travail qui doit donner suite dans les 48 h .Il doit obligatoirement terminer la journée de travail déjà entamée pour ne pas affecter l'organisation du jour.

### Article 10 : Détournement de fond

Tout détournement de fond avant, pendant ou après le festival sera poursuivi par les juridictions compétentes si celui-ci refuse de payer à l'amiable.

Tous les matériels mis à disposition pour l'accomplissement des différentes tâches sont considérés comme propriété du FESTARGUI ou du Label TINKISSO RECORD, donc sont obligatoirement à rendre après les activités.

### Article 11: flagrant délit

Toute personne prise en flagrant délit en train de commettre un acte frauduleux avant, pendant et après les activités sera exclue de tous les sites et activités du festival et poursuivi devant les tribunaux compétents.

### Article 12: litiges

Tous litiges découlant de la non observation de ce présent statuts et règlements sera réglé à l'amiable avant de recourir aux tribunaux compétents si les partis ne parviennent pas à un terrain d'entente.

### Article 13: Respect et confidentialité

Le respect du contenu de ce présent règlement intérieur est de rigueur pour tous les membres.

Tout transgresseur à quelques dispositions quel que soit la nature sera sanctionnée à la limite de sa forfaiture. L'intéressé s'engage à préserver la confidentialité de ce règlement afin qu'il ne tombe dans des mains de personnes non autorisées.

La Direction General du FESTIVAL

